

06 sep 2019 -10:55

Ordre du jour du Conseil des ministres du 6 septembre 2019

Le Conseil des ministres peut modifier l'ordre du jour. A l'issue du Conseil des ministres, vous trouverez les communiqués de presse sur www.presscenter.org et www.belgium.be.

- Application de la circulaire relative à la prudence budgétaire pendant la période des affaires courantes
- Entrée en vigueur de l'échange électronique de messages par le biais de l'eBox au SPF Finances - Deuxième lecture
- Marchés publics pour le SPF BOSA
- Désignations dans le cadre du règlement sur le Single Digital Gateway
- Transposition de la directive européenne relative au contrôle de l'acquisition et de la détention d'armes
- Suppression du ticket modérateur relatif aux prestations de santé octroyées aux donneurs vivants d'organe
- Varia

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale
Communication externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael
Service Rédaction (FR)
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Thomas Ferri
Service Rédaction (NL)
+32 2 287 41 42
+32 471 67 07 73
thomas.ferri@premier.fed.be